

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1840 \(février-octobre\) : L'Ambassade à Londres](#)[Item](#)[329. Londres, Mardi 24 mars 1840, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

329. Londres, Mardi 24 mars 1840, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : **Guizot, François (1787-1874)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les mots clés

[Ambassade à Londres](#), [Ambition politique](#), [Gouvernement Adolphe Thiers](#), [Parcours politique](#), [Politique \(France\)](#), [Relation François-Dorothée](#)

Relations entre les lettres

Collection 1840 (février-octobre) : L'Ambassade à Londres

Ce document a pour réponse :

[332. Paris, Vendredi 27 mars 1840, Dorothée de Lieven à François Guizot](#) □

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Présentation

Date 1840-03-24

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Incipit Je vous ai écrit hier. Mais toutes mes lettres de ce matin confirment ce que m'annonçaient celles d'hier. La chute du cabinet devient probable.

Publication Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven (1836-1846), préface de Jean Schlumberger, Paris, Mercure de France, 1963-1964, vol. 2, n° 357/41-43

Information générales

LangueFrançais

Cote860-861, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 4

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

329. Londres, mardi 24 mars 1840

Je vous ai écrit hier. mais toutes mes lettres de ce matin confirment ce que m'annonçaient celles d'hier. La chute du Cabinet devient probable. Il faut que nous causions à fond. S'il se forme un Cabinet Soult Molé où soient MM. Duchâtel Villemain Gassy et Dufaure, voici les raisons de rester.

1. C'est le parti conservateur qui l'importe, et j'en suis. Je n'ai consenti à rester avec le Cabinet Thiers qu'en faisant mes réserves contre toute dérivation effective vers la gauche et en stipulant formellement : "Point de réforme électorale, point de dissolution" ce qu'on m'a promis.

2. J'aurai dans ce cabinet plus d'amis particuliers que dans celui de Thiers, et les mêmes amis pour le compte desquels je suis venu à Londres.

3. C'est quelque chose de très grave que de me séparer du Roi au moment même, où il remporte la victoire sur Thiers. Si je reste, je reste avec le Roi, le parti conservateur et la majorité de mes amis. Si je me retire, je me sépare, en apparence du Roi du parti conservateur et de la majorité de mes amis pour me trouver seul entre les deux camps car je ne serai jamais de l'autre.

Voici les raisons de me retirer.

1. Mes relations personnelles avec M. Molé. Elles ne sont pas changées. J'ai été dans des relations analogues avec Thiers ; mais la coalition nous a rapprochés ; nous avons sans nous confondre parlé et agi en commun. J'ai pu sans le moindre sacrifice de dignité personnelle rester Ambassadeur de son cabinet. Avec M. Molé ma situation est tout autre. Rien ne nous a rapprochés. Nous sommes au lendemain de la coalition.

2. La politique générale de M. Molé au dehors. Elle est plus faible, plus vacillante qu'il ne me convient. Les formes sont dignes ; le fond ne l'est pas. La gravité couvre mal la légèreté. De plus il est particulièrement désagréable et suspect à ce gouvernement-ci. Son avènement, causera, entre les deux Cabinets de la froideur, et pour l'ambassadeur de France, une mauvaise situation générale J'userai ma faveur personnelle à compenser sa défaveur.

3. Le mal éclatera surtout dans l'affaire d'Orient. En soi, il est difficile d'amener le Cabinet, Anglais à l'arrangement qui nous convient. La difficulté croîtra sera peut-être insurmontable. si je ne la surmonte pas, en rejetera sur moi la responsabilité du mauvais succès. M. Molé excelle dans cette manœuvre. Je serai resté, pour ne pas réussir avec le Cabinet dont la présence m'aura empêché de réussir. Voilà bien je crois, les deux faces de la question. Voyons maintenant, si je me retire dans quelle situation je me trouverai ce que je ferai et qu'il sera l'avenir probable. Je me retirerai en disant, très haut que je me retire à cause :

1. de mes relations personnelles avec M. Molé

2. de la faiblesse de sa politique extérieure,

3. de sa mauvaise position avec le Cabinet, britannique de qui on me demande d'obtenir beaucoup d'obtenir ce qu'il ne fera pas pour M. Molé Le Roi le parti

conservateur et mes amis ministres, m'en voudront beaucoup de ce langage ; il n'y a pas moyen d'en tenir un autre.

Arrivé à Paris, rentré dans la Chambre loin de combattre, le Ministère, je l'appuierai dans toutes les affaires intérieures. Je soutiendrai la lutte contre la gauche, qui deviendra très vive. Je la soutiendrai avec grand avantage à cause de ma position indépendante et digne. J'y apporterai toute l'impartialité qui me conviendra. Thiers et la gauche, qui m'auront loué beaucoup de ma retraite me ménageront toujours. Sur les affaires extérieures, je parlerai peu ; à moins que la paix générale, et ma politique personnelle vis à vis de ce pays-ci ne soient en jeu. Je parlerais alors avec beaucoup d'autorité. Dans cette hypothèse ma mauvaise chance, c'est de demeurer déclassé, isolé en dehors de mon vrai parti séparé de mes deux points d'appui naturel la couronne et les conservateurs. Ma bonne chance c'est de reprendre peu à peu le Gouvernement du parti conservateur, en le soutenant dans la lutte où il va être engagé, sans répondre des fautes qu'il a faites ni de celles qu'il fera. Il y a beaucoup de mal au début, dans cette situation. Il y a beaucoup d'avenir. En restant, j'échappe aux difficultés du premier moment. Je m'en prépare, dans l'avenir de plus graves peut-être, et sans gagner de la force pour les surmonter. En restant, je reste étranger comme je le suis depuis un mois aux manœuvres aux oscillations ou s'usent, si vite ceux qui y entrent. Je reste en dehors d'une pauvre chambre et d'un pauvre gouvernement.

Si j'ai ici des succès les succès seront pour moi seul. J'agis prudemment. Et pour parler en anglais, je cargue les voiles et je reste en panne, en attendant qu'un bon vent revienne. En me retirant, j'agis avec éclat. J'entre par mon propre choix dans une situation, très difficile très périlleuse, qui peut avoir de la grandeur. Je pourrais tout résumer en deux noms propres. Me retirer avec M. Thiers. Rester avec M. Molé. Lequel des deux bassins contient le moins inconvénients. Pensez-y bien, je vous prie. Causez-en avec Génie qui vous dira les petites choses. Il vous mettra au courant de ce que je ne puis bien savoir. L'état d'esprit de mes amis ascendants et de mes amis descendants. Adieu. Je ne vous parle pas d'autre chose aujourd'hui. Ceci peut devenir, très grave. J'en suis frappé. Que ne donnerais-je pas pour une matinée avec vous ! Peut-être vaut-il mieux que j'aie mon parti à prendre ici hors du brouhaha seul entre vous et moi, car vous me direz tout. Je n'écris sur ce sujet absolument à personne. Je ne m'engage avec personne. Je garde toute ma liberté. Adieu, adieu. A demain.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), 329. Londres, Mardi 24 mars 1840, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1840-03-24

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/202>

Copier

Informations éditoriales

Numérotation de l'auteur329

Date précise de la lettreMardi 24 mars 1840

DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionLondres (Angleterre)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 17/09/2018 Dernière modification le 18/01/2024

My

Londres Jeudi 24 Juillet 1840 8^o

Le journal

Le journal
des deux
chambres

Le journal
du peuple
et du
peuple
du travail

Le journal
du peuple
du travail

Le journal
du peuple
du travail

Le journal
du peuple
du travail

Le journal
du peuple
du travail

Le journal
du peuple
du travail

Le journal
du peuple
du travail

Le journal
du peuple
du travail

Le journal
du peuple
du travail

Si vous aviez été ici.

Mais toutes mes lettres de ce matin confirment
ce que m'annoncent cette affaire. La chute des
cabinets devient probable. Il paraît que nous courons
à fond.

C'est le cas, au cabinet Thiers, où doivent
être nommés Guizot, Villemain, Basly et Dufaure, voici
les raisons de cette

1^e: C'est le parti conservateur qui compose, &
qui dirige. Je n'ai consenti à rester avec le cabinet
Thiers qu'en faisant une réserve contre toute
détérmination effectuée vers la gauche et en stipulant
formellement que l'acte de réforme électorale, point
de dissolution et ce qu'en me promis.

2^e: J'avais dans ce cabinet plus d'amis partisans
que dans celui de Thiers et les moins amis pour
le compte desquels je suis venu à Londres.

3^e: C'est quelque chose de très grave que de me
separer du Roi au moment même où il compose
la victoire des Thiers.

Si je reste, je reste avec le Roi, le parti conser-
vateur et la majorité de mes amis. Si je me
retire, je me sépare, en apparence du Roi du
parti conservateur et de la majorité de mes amis.

6

Pour ces raisons tout entre les deux temps, jusqu'à cette date
je serai finaud et l'autre.

Notre liaison va me aider.

1^e Nos relations personnelles avec M. Molé. Ce
ne sont pas changées. Si je suis, de relation Projet en
analogie avec celle-mai la coalition n'est pas rapportées, alors nous nous appellerons, peut-être l'avenir
et nous en connaissons peu pour dans le moment. Si ce ne
suffit pas d'ignorer Pichot, rester amoureux selon le sens
de son cabinet, ou, M. Molé, une situation est tout autre. Mais ce n'est pas rapporté. Nous
connaissons la tendance de la coalition.

2^e La politique générale de M. Molé se déroule le plus au p.
Elle est plus faible, plus veillante qu'il ne me convient. Je ferme tout signe de force ou d'effort. La gravité couvre mal la légèreté. Depuis il est parti définitivement dérangeable et suspect à gouvernement. Son hésitation suscite entre les deux cabinets de la peur et pour l'autre cabinet de Pichot une mauvaise situation parfaite. Si c'est ma faute personnelle à l'empêcher de faire.

3^e La mal relation distante dans l'affaire Vérin. La loi il est difficile d'ouvrir le cabinet longtemps à l'engagement qui nous touchent. La difficile relation sera peut-être insurmontable. Si je ne la surmonte pas, en réfutant les mots la responsabilité du ministre accusé, M. Molé que la partie

impératif dans cette situation. Je devrai voter, pour ne pas me rebeller avec le cabinet dans la position où nous nous imposons de résister.

Voilà bien, je vais les deux faire de la question.

Voilà maintenant si je me rebelle dans quelle situation je me trouverai, ce que je ferai et quel sera mon parti dans l'avenir probable.

Je me rebellerai en disant les faits que je me rebellerai contre à cause : 1^e de mes relations personnelles avec M. Molé ; 2^e de la politique extérieure, de la mauvaise position avec le cabinet britannique, de qui on me demande d'obtenir beaucoup, alors qu'en réalité le parti ne peut pas pour M. Molé.

Le fait le plus conservateur est mon ami M. Chaper, ministre, mais vraiment beaucoup de temps il n'y a pas moyen d'un bon ou autre.

Arrivé à Paris, rentré dans la chambre, tout de combattre le ministère, je l'appuyerai dans toute la affaire indienne. Je soutiendrai la partie de la gauche, qui révisera la ligne de la Soutiendrai avec grand empressement de ma position indépendante et dégagée. J'y apporterai toute l'importance qui me conviendra. Mais si la gauche, qui entamera très beaucoup de ma révolte, me maltraigent toujours.

Sur les affaires intérieures, je prononcerai peu, à moins que la paix générale et ma politique personnelle

qui à tel de ce propos, ne disent en peu de paroles,
sont une beaucoup d'interets.

Sur cette hypothèse que monsieur Chauvel soit
de bonnes volontés et va faire de son mieux
pour déjouer de nos deux points d'appui, j'aurai
la chance et la nécessité,

de faire faire cette réputation pour appuyer
le gouvernement du parti conservateur ou le
conservatisme dans la lutte qu'il va être engagé. J'en
répondreai en fautes qu'il a faites ou de celles qu'il
fera.

Il y a beaucoup de mal à débit, sans cette
situation. Il y a beaucoup d'avantage.

Le succès s'échappe aux difficultés du premier
moment. Si monsieur, dans l'heure, de plus
grave perspective, si l'on gagne de la force pour
les conservateurs.

Ensuite, je suis étranger, comme je le suis
déjà en ma qualité de mandataire, aux négociations
de l'ordre de vie ceux qui y entrent. Je mets
en dehors toute puissance chambre et toute puissance
gouvernement. Si j'ai ici des succès, ils seront
seront pour moi tout. J'agis prudemment. Si
pour parler en Angleterre je croque la voile, je
reste en paix, en attendant quinze ou vingt
semaines.

Si je réussis, j'agis avec éclat. Mais
par mon propre choix, sans une situation telle

que tout
ce que nous
voulons a
à faire.

Mon but
les raisons.

Le but
que nous
voulons a
à faire.

Si j'arrive
que tout
le temps.

Si l'ordre
que j'arrive
à faire.

Si je
réussis et
action je
parti, mais

l'opéra, la peinture, qui pour nous de la grande.

Le prochain tout résumé en deux mots propos
des récits sur les îles. Rester sur les îles.
L'origine des îles basques continue le même résumé.

Comme y bien je vous pris, laissez-moi une chose
qui vous tient le plus cher. Il faut m'écrire au
toussaint de ce que je ne puis faire sans l'aide
de mes amis amis et de mes amis amis amis.

Adieu. Je ne vous parle pas d'autre chose
sauf que lui, lez pour déguster lez graine. Je vous
rappelle que je dimanche je pars pour une matinée
avec mon frère mais il n'est pas que je suis
mon plaisir à prendre ces horre du rembarcation
dans cette voie et moi, je vous me diriez tout.

Je mets un peu de sujet absolument à personne.
Je ne m'engage avec personne. Je garde toute ma
liberté. Adieu. Adieu. à demain.